



# Protocole sanitaire renforcé - Novembre 2020

publié le 30/10/2020

Vous trouverez ci joint le protocole sanitaire renforcé mis en place à la rentrée du 2 novembre, suite aux nouvelles annonces gouvernementales.

Rappelez vous que les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

L'attestation de déplacement scolaire pour conduire vos enfants au collège est téléchargeable dans vos téléservices.

Merci de votre compréhension et prenez soin de vous.

F. Mérour  
Principale

## Document joint

 [protocole\\_sanitaire\\_rentree\\_du\\_2\\_nov\\_2020](#) (PDF de 1.1 Mo)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**